

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GRANDANGOULEME

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 18 OCTOBRE 2018

Délibération
n° 2018.10.382

**Parc d'activités
EURATLANTIC -
Commune de FLEAC
: cession de terrain à
la société
RENAUPLATRE**

LE DIX HUIT OCTOBRE DEUX MILLE DIX HUIT à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **12 octobre 2018**

Secrétaire de séance : Jean-Marc CHOISY

Membres présents :

Jean-François DAURE, Jean-Marie ACQUIER, Sabrina AFGOUN, Michel ANDRIEUX, Véronique ARLOT, Anne-Marie BERNAZEAU, Anne-Sophie BIDOIRE, André BONICHON, Xavier BONNEFONT, Laïd BOUAZZA, Patrick BOURGOIN, José BOUTTEMY, Catherine BREARD, Gérard BRUNETEAU, Gilbert CAMPO, Monique CHIRON, Jean-Marc CHOISY, Jean-Claude COURARI, Françoise COUTANT, Véronique DE MAILLARD, Catherine DEBOEVERE, Françoise DELAGE, Gérard DEZIER, Denis DOLIMONT, Jacques DUBREUIL, Georges DUMET, Denis DUROCHER, François ELIE, Guy ETIENNE, Annette FEUILLADE-MASSON, Jeanne FILLOUX, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Joël GUITTON, Thierry HUREAU, André LANDREAU, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Bertrand MAGNANON, Jean-Luc MARTIAL, Pascal MONIER, Thierry MOTEAU, François NEBOUT, Yannick PERONNET, Marie-Hélène PIERRE, Bruno PROUX, Christophe RAMBLIERE, Mireille RIOU, Gérard ROY, Eric SAVIN, Zahra SEMANE, Alain THOMAS, Roland VEAUX, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU,

Ont donné pouvoir :

Jacky BOUCHAUD à Jean-François DAURE, Michel BUISSON à Christophe RAMBLIERE, Bernard CONTAMINE à Zahra SEMANE, Martine FRANCOIS-ROUGIER à José BOUTTEMY, Michel GERMANEAU à Alain THOMAS, Fabienne GODICHAUD à Anne-Marie BERNAZEAU, Isabelle LAGRANGE à Joël GUITTON, Elisabeth LASBUGUES à Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Annie MARAIS à André LANDREAU, Catherine PEREZ à Gérard BRUNETEAU, Dominique PEREZ à Thierry MOTEAU, Jean REVEREAULT à Michaël LAVILLE, Bernard RIVALLEAU à Bertrand MAGNANON, Jean-Luc VALANTIN à Yannick PERONNET, Philippe VERGNAUD à Laïd BOUAZZA

Excusé(s) :

Jacky BOUCHAUD, Michel BUISSON, Danielle CHAUVET, Bernard CONTAMINE, Bernard DEVAUTOUR, Karen DUBOIS, Martine FRANCOIS-ROUGIER, Michel GERMANEAU, Fabienne GODICHAUD, Isabelle LAGRANGE, Elisabeth LASBUGUES, Philippe LAVAUD, Annie MARAIS, Catherine PEREZ, Dominique PEREZ, Jean-Philippe POUSSET, Jean REVEREAULT, Bernard RIVALLEAU, Jean-Luc VALANTIN, Philippe VERGNAUD

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 18 OCTOBRE 2018

**DELIBERATION
N° 2018.10.382**

ZONES D'ACTIVITES

Rapporteur : Monsieur BONICHON

PARC D'ACTIVITES EURATLANTIC - COMMUNE DE FLEAC : CESSION DE TERRAIN A LA SOCIETE RENAUPLATRE

La société RENAUPLATRE dispose d'un bâtiment de stockage d'environ 1 620 m² sur le parc d'activités EURATLANTIC depuis 2006 et souhaite procéder à une extension par l'ajout de bureaux.

Cette extension nécessite que GrandAngoulême cède, après division, une partie de la parcelle AH 362.

Cette parcelle sera vendue à la société RENAUPLATRE au prix de 15 euros HT /m², pour une surface totale d'environ 282 m² soit 4 230 euros HT augmentée de la TVA à hauteur de 20 %, soit 846 euros pour un total de 5 076 euros TTC. Les autres frais seront à la charge de l'acquéreur.

Vu l'avis du service France Domaines du 10 septembre 2018

Vu l'avis favorable de la commission attractivité, économie et emploi du 10 octobre 2018,

Je vous propose :

D'APPROUVER la cession à la société RENAUPLATRE ou à toute autre société portant le projet pour son compte, d'une partie de la parcelle AH 362 à diviser, située Parc d'activités Euratlantic sur la commune de Fléac, pour une surface d'environ 282 m², au prix de 15 euros HT /m² soit 4 230 euros HT auquel s'ajoute la TVA soit 846 euros pour un total de 5 076 euros TTC. Les autres frais seront à la charge de l'acquéreur.

D'AUTORISER Monsieur le Président ou toute personne dûment habilitée à signer les actes à venir.

DE CONSTATER la recette au budget annexe développement économique au chapitre 70.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :

Reçu à la Préfecture de la Charente le :

24 octobre 2018

Affiché le :

24 octobre 2018



Commune de
FLEAC

VENTE D'UN TERRAIN

Présenté par
M. Le Vice-Président

A.BONICHON

Proposé par
Le DGA2E

X.HURTEAU

Etabli par
Le technicien

Arnaud LORANT

DOSSIER TECHNIQUE

Affaire GA / RENAUPLATRE

Date : Septembre 2018

ETAT PARCELLAIRE

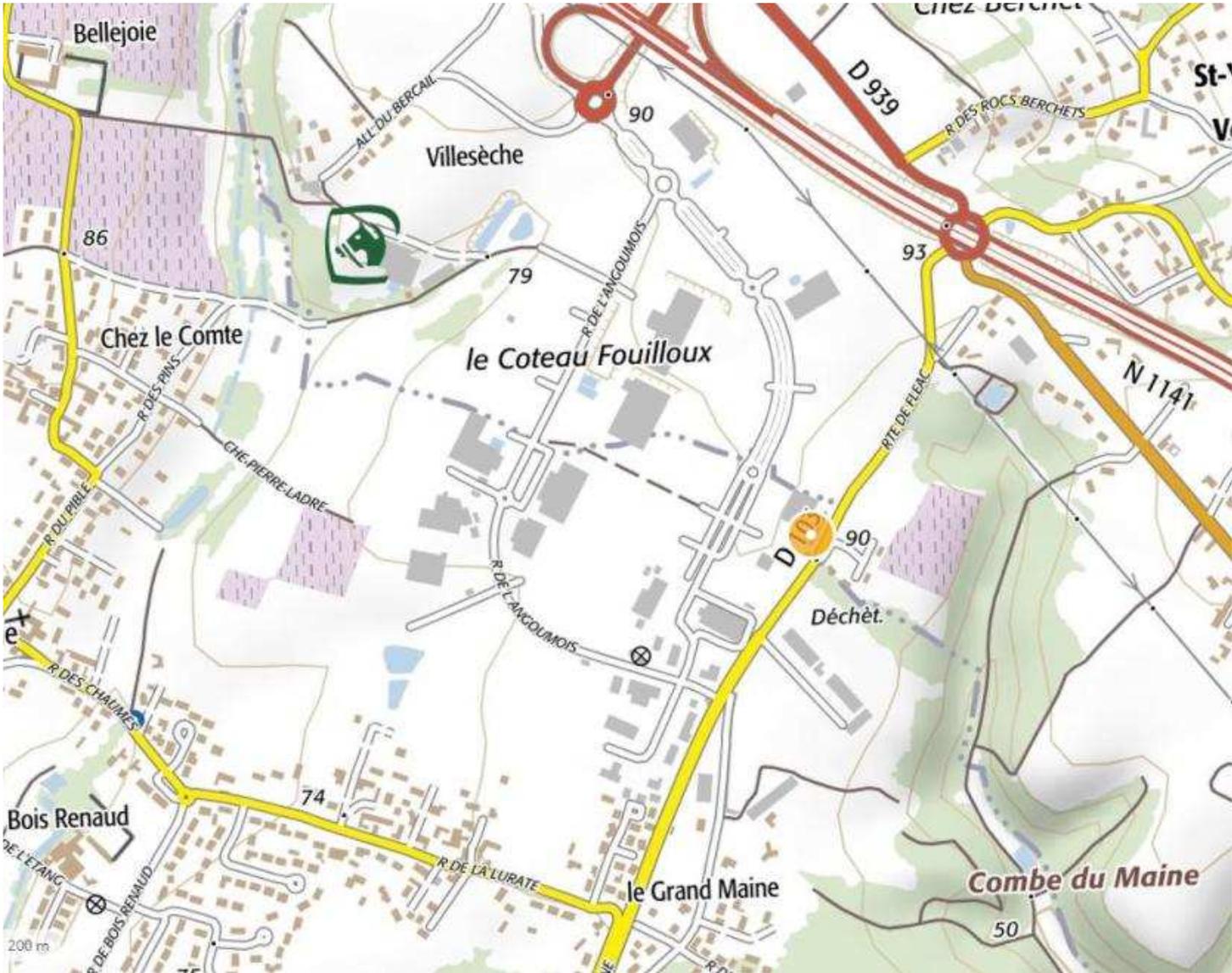
SITUATION ANCIENNE

NOMS ET ADRESSE DES PROPRIETAIRES	SECTION	N°	CONTENANCE
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND ANGOULEME 25 Boulevard Besson Bey 16000 ANGOULEME	AH	362	3 173 m ²

SITUATION NOUVELLE

NOMS ET ADRESSE DES PROPRIETAIRES	SECTION	N°	CONTENANCE
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND ANGOULEME 25 Boulevard Besson Bey 16000 ANGOULEME	AH	362a	2 891 m ²
RENAUPLATRE SARL 25, rue de Bellevue 16710 SAINT-YRIEIX SUR CHARENTE	AH	362b	282 m ²

PLAN DE SITUATION



PLAN PARCELLAIRE



Commune de FLEAC

partie de la parcelle AH N° 362

